

CAMEROON INCLUSIVE
AND RESILIENT CITIES
DEVELOPMENT PROJECT

PDVIR

PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES
ET RÉSILIENTES



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET
Crédit IDA N° 6132 CM

Passation des Marchés de Fournitures

DEMANDE DE COTATIONS OUVERTES
N°...../DC/MINHDU/PDVIR/ CSPM/11-2023 DU

**POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES
INFORMATIQUES A LA CELLULE DE COORDINATION DU
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET
RÉSILIENTES (PDVIR)**

**Projet : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET
RESILIENTES (PDVIR)**

Pays : Cameroun

Financement : CREDIT IDA N°: 6132-CM/ ETAT DU CAMEROUN (PART TVA)

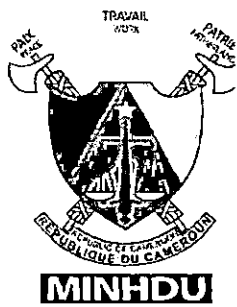
CODE STEP : CM – MINDHU – 333852 – GO – RFQ

Novembre 2023

Préambule :

Le présent Dossier de Consultation comprend les pièces suivantes :

- Pièce 1 : Les Instructions aux Prestataires ;
- Pièce 2 : Le Modèle de cotations ;
- Pièce 3 : Le Bordereau Descriptif et Quantitatif ;
- Pièce 4 : Le Projet de Lettre de Marché ;
- Pièce 5 : Le Modèle de tableau de comparaison des offres.
- Pièce 6 : Le Modèle de Lettre d'Engagement sur l'honneur de non abandon ou exclusion des marches au cours des trois (03) dernières années.



CAMEROON INCLUSIVE
AND RESILIENT CITIES
DEVELOPMENT PROJECT



PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES
ET RÉSILIENTES



LA BANQUE MONDIALE
IBRD - IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET

DEMANDE DE COTATIONS (DC) N° 01 23 / DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023
DU 19 DEC 2023
(LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS)

Désignation	Fournitures des consommables informatiques pour la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (CC/PDVIR)
Lieu de livraison	Cellule de Coordination du Projet
Numéro Demande de Cotations	Demande de Cotations (DC) N° 01 23 / DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023 du 19 DEC 2023
Nombre de lot	01
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Douze (12) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison des fournitures.

Monsieur/Madame,

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) le Crédit N°6132 - CM pour financer l'exécution du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Lettre de Marché pour laquelle cette Demande de Cotations vous est adressée.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignés ci-après « Fourniture des consommables informatiques pour la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (CC/PDVIR) ».

A cet effet, j'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, relative à « la fourniture des consommables informatiques pour la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (CC/PDVIR) »

2. Financement :

Le présent marché est financé par le crédit N°6132 – CM de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale pour la part Hors TVA.

3. Participation :

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant des activités en matière de Fournitures des Consommables Informatiques.

4. Délai de livraison :

Le délai de livraison maximum prévu est de Quarante-huit (48) heures après commande faite au prestataire par le Coordonnateur de la CCP/PDVIR.

5. Durée d'exécution de la prestation :

Le présent contrat cadre sera signé pour une durée Douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

6. Lieu d'exécution : Cellule de Coordination du PDVIR (Yaoundé)

7. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française.

8. Consultation et retrait des dossiers de la Demande de Cotations

La Demande de Cotation peut être consultée et retirée à partir du ~~28 DEC 2023~~ entre 8h00 et 16h 00 précises (heure locale) précises (heure locale), à la Cellule de Cōordination du Projet (Secrétariat) sis au 4^{ème} étage de l'immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé, BP : 615, Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 242 029 734.

9. Conditions de dépôt des offres

9.1. Le soumissionnaire placera sept (07) exemplaires de son offre dont un (01) original et six (06) copies dans une enveloppe cachetée adressée à Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain à déposer à la Cellule de Coordination du Projet (Service de la Passation des Marchés), contre décharge dans le registre des offres.

9.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

~~00123~~ | ~~28 DEC 2023~~
« DEMANDE DE COTATIONS N°...../DC/MINH DU/PDVIR/CSPM/11-2023 DU 19 DEC 2023,
POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA CELLULE DE
COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET
RESILIENTES (CC/PDVIR) ».

« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

10. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limite de réception des offres	Le 28 JAN 2024 13heures 00
Lieu de dépôt	Cellule de Coordination du Projet (Service de la Passation des Marchés)

11. Ouverture des plis

11.1 Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans l'avis de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 28 JAN 2024 à 14heures 00
Lieu d'ouverture des plis	Salle de réunion de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR

11.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

12. Attribution :

L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.

13. Délai de validité des plis :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs plis pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres. /.

14. Renseignements :

Les renseignements relatifs au présent Dossier de Consultation peuvent être obtenus auprès de la Cellule de Passation des Marchés du PDVIR sis au 4ème étage de l'immeuble R+4 face entrée arrière de la Délégation Générale à la Sureté Nationale (DGSN), dès publication du présent Avis.

15. Critères essentiels :

- (a) La Lettre de Cotation (LC) dûment remplie, datée et signée ;
- (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- (c) Le projet de Lettre de Marché, rempli, daté et signé ;
- (d) Le dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs (datant de moins de trois mois) et composés des éléments tels que précisé au point 4.1(d) des Instructions aux Soumissionnaires.
- (e) L'offre technique conformément aux dispositions du point 4.1 de la Demande de Cotation.

16. Critères éliminatoires :

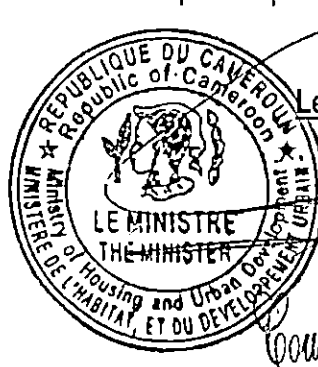
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Figurer sur la liste des entreprises défailtantes publiée par la Banque Mondiale et le MINMAP ;

P.J. : Dossier de Consultation

Ampliations :

- MINMAP
- Coordonnateur CCP/PDVIR
- Pdt/CSPM/PDVIR (pour information) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- JDM (pour publication)
- Affichage (pour information)
- Chronos/Archives ;

Le Ministre



VOUS

Courtes née Ketcha Célestine

Table des Matières

Section I – Instructions aux fournisseurs

A. Introduction	3
B. Le Dossier de Demande de Cotations.....	3
C. Préparation des cotations	3
D. Dépôt des cotations.....	4
E. Ouverture des plis et évaluation des offres	4
F. Attribution du marché	5
Section II – Lettre de Demande de Cotations.....	9
Section III – Modèles d’annexes.....	11

SECTION I - INSTRUCTIONS AUX FOURNISSEURS

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par les études préalables. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

1. Dispositions générales 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier 2.1 Le Dossier de Demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) La lettre de soumission (LS) datée et signée établie suivant le modèle ;
 - (b) Cadre du devis estimatif et quantitatif signé et daté
 - (c) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) ;
 - (d) Modèle de lettre de marché dûment rempli, daté et signé ;
 - (e) Modèle de Lettre d'engagement sur l'honneur de non abandon ou exclusion des marchés au cours des trois (03) dernières années.
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans la demande de cotation.

C. Préparation des offres

3. Langue de l'offre 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigés dans la langue du pays de l'Acheteur.
La langue de référence utilisée ici sera le français.
4. Documents constitutifs de l'offre 4.1 La cotation présentée en sept (07) exemplaires (dont un (01) original et six (06) copies et une (01) copie électronique dans une clé USB par le fournisseur comprendra les documents suivants :

Partie A : Dossier administratif

Le dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et

composés des éléments suivants en cours de validité (datant de moins de trois mois) :

- (a) Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régularisation des Marchés publics (ARMP);
- (b) Attestation de non faillite délivrée par le tribunal le Tribunal de première instance ou tout autre service judiciaire compétent datant de moins de trois (03) mois ;
- (c) L'attestation pour soumission CNPS datant de moins d'un mois signé par le Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire s'ers acquitté se ses obligations sociales.
- (d) Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts ;
- (e) Plan de localisation ;

NB : L'absence des pièces du dossier administratif énumérées au point 5.4 ci-dessus n'est pas éliminatoire, toutefois lesdites pièces seront demandées si le soumissionnaire est adjudicataire du marché.

Il est rappelé que les pièces administratives qui devront être datée de moins de trois (03) mois et produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice compétente, ne constituent pas un critère de qualification, mais seront déterminantes pour l'attribution du contrat.

Partie B: Offre Technique

- (d) La lettre de cotation, datée et signée
- (e) Les références du fournisseur à savoir : *justifier d'une (01) référence (marché) au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) « joindre copies extraites de contrat (1^{ère} page et page enregistrée) et PV de réception » d'un montant supérieur ou égal à 10 000 000 (dix millions) FCFA HTVA.*

Partie C: Offre Financière

- (f) La lettre de cotation établie suivant le modèle, datée et signée
- (g) Le Cadre du bordereau des prix unitaires BPU dûment rempli, signé et daté;
- (h) Le cadre du détail Descriptif, Quantitatif et Estimatif (BDQ) dûment rempli, daté et signé

5. Cotation
- 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors taxes (HTVA)
 - ou
 - b. toutes taxes (TTC), TVA comprise.
- 5.2 Le Fournisseur complétera les BDQ, BPU et DQE fourni dans le Dossier de Demande de Consultation.
- 5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché
6. Monnaies de l'offre
- 6.1 Les prix seront libellés dans la monnaie du pays de l'Acheteur.
La monnaie de l'acheteur ici est le franc CFA
7. Délai de validité des cotations
- 7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de Demande de Cotations.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres
- 8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et les copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
- (a) Adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotations à savoir : **Cellule de Coordination du PDVIR, 4ème étage, sise Immeuble derrière la DGSN à Yaoundé** et
 - (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotations :
- Demande de Cotations**
 N°...../DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/RPM/RAF/ARPM/AAF/11-2023 DU
 _____ **POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES**
INFORMATIQUES A LA CELLULE DE COORDINATION ET DU PROJET DE
DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR).
9. Date et heure limite de dépôt des offres
- 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotations.
 Le _____ à 14 heures.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis par l'Agence
- 10.1 L'Acheteur ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture et dument mandatés, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotations.
 Le _____ à 15 heures.

- 10.2 L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
11. **Évaluation et Comparaison des offres**
- 11.1 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :
- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
 - La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
 - L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations ;
 - L'examen de la qualification du prestataire (capacité technique et expérience) :

F. Attribution du marché

12. **Attribution du marché**
- 12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante, **à condition que le soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.**
13. **Notification de l'attribution du marché**
- 13.1 La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de Cotations.
14. **Signature de la lettre de marché**
- 14.1 Dans les dix (10) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur.
15. **Corruption et manœuvres frauduleuses**
- 15.1 Le personnel de l'Acheteur et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :
- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et
 - (ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution

d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire des avantages de cette dernière.

- (iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

SECTION II : MODELE DE LETTRE DE COTATIONS

1. Lettre de Cotation
« ENTETE DE L'ENTREPRISE »

Date : _____

DEMANDE DE COTATIONS N°: _____

A : *[nom et adresse de l'Acheteur]*

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir **les consommables informatiques à la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)** Conformément à la Demande de Cotations et pour la somme de ***[prix en chiffres et en lettres]*** Hors TVA et ***[prix en chiffres et en lettres]*** Toutes Taxes Comprises.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de ***[nombre]*** de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 20 _____.

[Signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de :

PIÈCE 3 : BORDEREAU DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

2. Bordereau Descriptif Quantitatif
(à remplir par le Fournisseur)

DEMANDE DE COTATIONS N°...../DC/MINHDU/PDVIR/ CSPM/11-2023
POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)

Date de remise des prix __/__/__

Bordereau Descriptif Quantitatif
(à remplir par le Fournisseur)

N°	Description détaillée de l'article	Qtés	Prix Unitaire (En chiffres et en lettres) en F CFA		Prix Total
			Chiffres	Lettres	
1	HP CARTOUCHE encre pour canon ir advanced x 4745i5(CEXV53)	24			
2	Encre couleur noir pour imprimante multifonction couleur hp laser jet entreprise M480F(hp laser 415A)	24			
3	Encre couleur jaune pour imprimante multifonction couleur hp laser jet entreprise M480F (hp laser 415A)	12			
4	Encre couleur cyan pour imprimante multifonction couleur hp laser jet entreprise M480F(hp laser 415A)	12			
5	Encre couleur magenta pour imprimante multifonction couleur hp laser jet entreprise M480F(hp laser 415A)	12			
6	Encre canon pour copieur A3/A4 IR 2520 (CEXV 33)	06			
7	Encre canon pour copieur A3/A4 IR 2016(CEXV 14)	05			
8	Toner pour imprimante M404 DW (hp laser 76A)	25			
9	Toner hp laser jet pro MFPM 130A(hp laser 17A)	10			
10	Toner hp laser jet pro MFPM 227 A (hp laser 30A)	10			
11	Toner 05 A pour imprimante laser 2035	05			
12	Toner 53 A pour imprimante laser 2015	05			

13	Toner noir pour copieur 3080 ir (CEXV 21)	04			
14	Toner jaune pour copieur 3080 ir (CEXV 21)	02			
15	Toner cyan pour copieur 3080 ir (CEXV 21)	02			
16	Toner magenta pour copieur 3080 ir (CEXV 21)	02			
17	Tambour copieur ir 2520 (drum CEXV 33)	02			
18	Tambour copieur ir 2016 (drum CEXV 14)	02			
19	Tambour copieur ir 3080 i (drum CEXV 21)	04			
20	Tambours Copieur canon ir advanced 4745i(drumCXV 33)	08			

NB : Avant de remettre son offre, le prestataire devra prendre toutes les opérations qui ont servi à l'établissement du présent Quantitatif et Description technique des Fournitures et indiquer dans son offre les manquements, les omissions et/ou les compléments si nécessaires.

PIECE 4 : PROJET DE LETTRE DE MARCHE

4 – Contrat Cadre

Aux termes de la consultation N°...../DC/MINH DU/PDVIR/CSPM/ 11-2023 DU _____ POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) Intervenue le ____ jour de _____ 20 ____ entre la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) (ci-après désignée comme « Client ») d'une part et [nom et adresse complète du Fournisseur] (ci-après désigné comme le « Fournisseur ») d'autre part :

ATTENDU que le Client désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes soient assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, **fourniture des consommables informatiques à la Cellule de Coordination Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)** et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à [prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
 - (a) La Demande de Cotations des prix envoyée au Fournisseur ;
 - (b) Le Bordereau Description Quantitatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire] et ;
 - (c) L'offre technique du Fournisseur ;
 - (d) La notification de l'attribution de la lettre de Marché au Fournisseur
2. En contrepartie des règlements à effectuer par le Client au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de Marché.
3. Le Client convient de son côté de payer au Fournisseur, les Services fournis au Prix unitaire des services listés dans la Lettre de Marché et ceux qui ont commandé conformément, aux tarifs de l'offre.
4. Les paiements sont effectués en francs CFA au plus tard 60 jours après la présentation et validation de la facture timbrée en six (06) exemplaires accompagnée du Procès-verbal de réception des fournitures et du dossier administratif à jour de l'entreprise à la Cellule de Coordination du Projet PDVIR.
5. Le Client se libérera des sommes dues au Fournisseur par virement au compte bancaire de ce dernier dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Code banque :
 - Code guichet :
 - N° de compte :
 - Clé :

- Domiciliation :
- Agence :
- Nom du Titulaire du Compte :

Soit un montant total de *[prix des services en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises]* **Francs CFA**, pour une période de *[délais de livraison]*.

6. Ces prix ne sont pas révisables.

7. Le présent contrat cadre sera signé pour une durée de Douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations, et renouvelable si le Prestataire donne entière satisfaction. Le Fournisseur livre ou exécute les fournitures conformément à son offre et au contrat Cadre.

8. La livraison est attestée par le Client au profit du Fournisseur. Le délai de livraison maximum prévu est de quarante-huit (48) heures après commande faite au prestataire par le Coordonnateur de la CC/PDVIR.

9. Le Client peut, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre de la Lettre de Marché, notifier par écrit le Fournisseur de la résiliation de la totalité ou d'une partie de la Lettre de Marché si ce dernier manque à exécuter toute obligation au titre de la Lettre de Marché. Cette résiliation expose le Fournisseur au rejet de ses propositions dans de futurs marchés similaires lancés par le Client.

10. Le Client et le Fournisseur feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre de la Lettre de Marché.

11. Le marché sera exécuté conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun.

12. Si, trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, le Client et le Fournisseur ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander le règlement du litige soit par conciliation offerte par un tiers, soit par saisine du tribunal compétent au Cameroun.

13. La **Commission de réception du Présent Marché** est composée de :

- **Président** : Le Coordonnateur du PDVIR ou son représentant.
- **Rapporteur** : Responsable en Passation des Marchés du PDVIR ou son Représentant
- **Membres** :
 - Le Responsable Administratif et Financier du PDVIR ou son représentant ;
 - Le Comptable du PDVIR ou son représentant
- **Observateurs** :
 - Assistant Administratif et Financier ;
 - Le Fournisseur.

Les parties au contrat ont signé la présente Lettre de Marché en conformité avec les lois et règlements de la République du Cameroun, les jours, mois et année mentionnés ci-dessous.

Fait à Yaoundé le _____

Fait à Yaoundé le _____

PIECE 5 : MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON

5 – Tableau de comparaison des cotations

DEMANDE DE COTATIONS N°..... DC/MINHDU/PDVIR/ CSPM/11-2023

Date de remise des cotations : _____ à 13 heures

Date d'ouverture des plis : _____ à 14 h

Lieu d'Ouverture : PDVIR Yaoundé

POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A
LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)

No	Nom des Fournisseurs	Nationalité	Conformité de la cotation		Exécution		Prix Total TTC ou HT	Remarques
			Oui	Non	Délai	Lieu		
1.								
2.								
3.								
4.								

Membres de la Commission :

Nom

Fonction

Signature

PIECE 6 : MODELE DE LETTRE D'ENGAGEMENT

LETTRE D'ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR DE NON ABANDON OU EXCLUSION DES MARCHES AU COURS DES TROIS (03) DERNIERES ANNEES

Nom de l'Entreprise
Adresse Postale
Adresse Physique

Messieurs,

Par la présente, nous déclarons sur l'honneur qu'à la date de la signature ci-dessous, notre entreprise n'est pas en situation, d'abandon, d'exclusion, ni de suspension, par l'Agence de Régulation des Marchés Publics du Cameroun.

Nous nous engageons au cas où nous serions retenus comme adjudicataire provisoire pour l'exécution de projets, de vous soumettre dans les 7 jours de votre demande, une attestation dûment certifiée par l'ARMP confirmant cette déclaration.

Date: _____

Signature

Nom:

Titre du signataire dans l'Entreprise:

Le démarrage de la tranche conditionnelle est assujetti au satisfecit complet de la tranche ferme et déclenché par un ordre de service signé du maitre d'ouvrage.